

PARCIEUX



2023

BULLETIN MUNICIPAL



L'imprimerie

Création graphique | Impression offset et numérique
Grand format | Vitrophanie & flocage véhicule | Textile

04 78 91 31 12

contact@imprimerie-rhone.fr

20 rue de la Villette 69 003 LYON

La

Meuhh

Produits Fermiers

Mercredi au vendredi 9h à 12h30 / 15h à 19h
et le samedi 9h30 à 12h30 / 14h30 à 19h
Fermé dimanche, lundi et mardi

C'est toute une ferme en vente directe

Les Éguets 01600 PARCIEUX tél: 04 37 26 95 21 fax: 04 78 98 21 58
la.meuhh@orange.fr

Sommaire

Édito

Le Mot de Madame le Maire p.4

Informations mairie

Les finances p.5
Éclairage public p.6
Plan d'économie d'énergie p.7
Éclairage festif p.7
SIEA p.7
Fibre optique p.7
Résultat des élections 2022 p.8
Bus à Haut Niveau de Service p.8
Pôle multi-activités p.9
Travaux p.10
Groupe de travail p.11
Restauration du petit patrimoine p.11
Urbanisme p.12

Vivre ensemble

Recensement p.13
Répartition et évolution de la population p.13
Paroisse p.13
Rappel des règles de vie p.14
Cimetière p.15
Le saviez-vous ? p.15
Point d'Apport Volontaire p.16
Consignes de tri p.16
Prenons racine p.16
Les concerts de Karakib p.17
Théâtre p.17
Journée Européenne du Patrimoine p.17

Communauté de Communes Dombes Saône Vallée

La voie bleue p.18
Les ateliers numériques p.18
Assainissement p.19

Petite enfance - Jeunesse

Conseil Municipal des Enfants p.20
Classe découverte p.21
MJC de Reyrieux p.21

Visite du Sénat p.22

Centre de loisirs p.22

Santé - Social

CCAS : Escapade dans le Bugey p.23
La Semaine Bleue p.24
Les ateliers numériques p.24
ADMR p.25
VSDS p.25
ADAPA p.25
Maison France Services p.26

Vie associative

Interview d'Olivier Robert, Galaxie Dance p.27
Interview de Sophie Zminka, Orenda p.27
Atelier Big Bang p.28
Chasse Parcieux Massieux p.28
Club Aquatique p.28
Corps et sens p.29
Croq'menu p.29
FCBS p.29
Galaxie Dance p.30
Grand P'tit Déj p.30
Joujouthèque p.30
Judo Club p.31
La Voie du tigre blanc p.31
Les Colchiques p.31
Orenda p.32
Sou des écoles p.32
Voie des sens p.32

Liste des associations p.33

État civil p.34

Plan de Parcieux p.35

Agenda p.40

Le Mot de Madame le Maire



Malgré mon expérience d'élue, l'humilité reste de mise depuis mon élection comme Maire de la commune de Parcieux : en effet, la multitude des compétences communales, les réponses à apporter quotidiennement aux habitants et aux partenaires, la résolution de problèmes nombreux, complexes et parfois surprenants imposent de considérer la fonction de Maire comme un vrai engagement et une responsabilité de chaque jour. Ce qui compte évidemment ce sont les idées, les valeurs et le projet que je partage avec les 14 élus de Parcieux et les 10 agents communaux qui m'aident au quotidien.

L'année 2022 a démarré par un travail de partenariat avec la commune de Massieux et son Maire, Patrick Nabeth, afin de **sécuriser le Chemin des Varennes** : ces travaux étaient indispensables sur une route accidentogène : désormais, le mode doux, la réduction de la vitesse (chicanes) et le carrefour avec feux tricolores sur la RD933 permettent d'assurer la sécurité des automobilistes, des habitants souhaitant se rendre en bords de Saône et surtout préservent nos enfants lorsqu'ils rentrent du collège ou du lycée.

Dans notre centre du village, il devenait urgent de **réhabiliter la Place de l'Eglise** et c'est chose faite avec un nombre de 20 stationnements maintenu et un aménagement à vraie valeur environnementale : les emplacements absorbent l'eau qui vient du haut du village en nourrissant les nombreux végétaux plantés, des sources ont été contraintes, une réserve a été prévue pour le branchement de véhicules électriques et du mobilier urbain installé. Une inauguration sera prévue au printemps.

Quant à la **fibres** tant attendue, les travaux portés par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain) ont avancé. La prochaine étape sera le raccordement des armoires générales aux habitations. Le SIEA, com-

pétent en la matière, reste l'interlocuteur à privilégier pour les questions concernant la planification.

Il reste encore à faire sur des **travaux de voirie** qui sont très onéreux et demandent des études de faisabilité longues en lien avec les riverains concernés. La commune subit la crise actuelle : inflation, augmentation des matières premières et des coûts de l'énergie, incertitude sur les dotations qui entraîneront la priorisation de certains travaux prévus dans le plan de mandat. La commune doit aussi s'adapter aux éléments externes non prévus : des investissements seront privilégiés comme les aménagements du futur pôle multi-activités dans l'enceinte du stade et des adaptations du city stade, occupé illégalement en juillet 2022 par des gens du voyage.

Vous êtes nombreux à vous interroger sur la **progression de l'urbanisation dans notre commune** : la Loi ALUR n'impose plus de minimum de surface pour construire et pour des raisons financières majoritairement, de nombreux terrains sont divisés par leurs propriétaires. L'équation est difficile à résoudre : nous subissons une pression foncière importante liée à notre proximité avec l'agglomération lyonnaise, chacun doit pouvoir accéder à la propriété, il faut aussi accepter le changement de notre cadre de vie et comprendre que l'avenir de Parcieux est lié à son nombre d'habitants. Soyez assurés que l'équipe municipale travaille sur chaque projet présenté en tenant compte de la réglementation, de la démographie et de l'équilibre à trouver sur les changements induits : voirie, école, assainissement, etc...

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023 : deux agents passeront à domicile pour ceux qui ne pourront pas donner les informations de leur foyer via le site internet de l'INSEE.

J'accorde une importance particulière à la citoyenneté et je souhaite remercier le **Conseil Municipal des Enfants** qui, outre leurs idées et projets pour la commune, ont pu visiter Le Sénat et connaître le fonctionnement des institutions parlemen-

taires. Le travail des enseignants complète notre action municipale et accompagne nos enfants à devenir de futurs adultes investis et engagés. L'école a vu ses effectifs augmenter avec un total de 152 élèves pour 6 classes.

Le dynamisme de notre village a été confirmé cette année encore avec différentes festivités et j'ai une reconnaissance particulière pour **les associations et leurs bénévoles** qui sont indispensables pour faire vivre notre village et rassembler les habitants.

En mars 2023, Croq'Menu passera le relais à la Mairie pour la **gestion municipale du restaurant scolaire** : je ne peux que féliciter cette association qui, il y a plus de 20 ans, avait créé cette activité de service, essentielle aux parents et aux enfants de la commune.

La communication, l'information et la connaissance de la vie de la commune sont nécessaires pour chacun de nous et je reste disponible ainsi que mes adjoints pour vous rencontrer lors de nos permanences ou sur rendez-vous.

Je vous incite également à utiliser **l'appli mobile** de la commune « PARCIEUX » qui nous permet d'être en lien. Aujourd'hui, ce sont plus de 950 personnes qui l'ont téléchargée gratuitement ! Merci pour votre interaction, vos photos, vos alertes, vos questions et vos retours positifs sur cet outil de communication.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2023 !

Nathalie Tisserand, Maire

Directeur de la publication :
Nathalie Tisserand

Conception, réalisation, mise en page :
Nathalie Bougain, Nathalie Tisserand,
Avec la participation des membres de la commission municipale : Emilie Mazeille, André Mut, Pierrette Limonier, Sophie Magnat, Eric Berthelier et Jacqueline Dufour.

Couverture : Karine Hervé (photo)

Tirage : 630 exemplaires

Mise en page et impression : 3D Imprimerie

Imprimé sur papier FSC 



Le bulletin municipal est entièrement financé par la publicité

Merci à nos annonceurs !

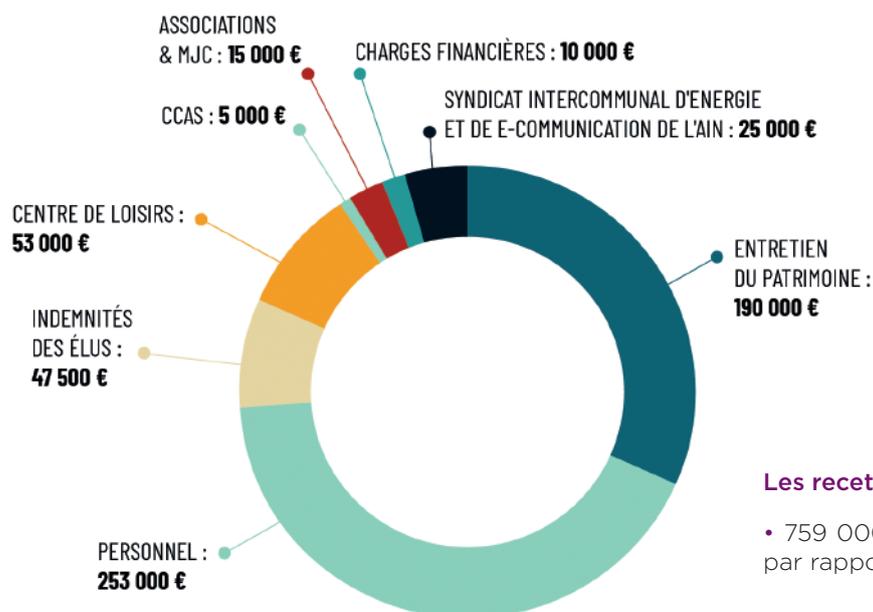
Les finances

Le budget 2022 a été fortement impacté par la crise actuelle avec l'augmentation du coût des fournitures et du taux d'indice des fonctionnaires ainsi que la participation de la Commune au périscolaire, en forte hausse, passant de 23 000 € à 53 000 €.

La montée de l'inflation en 2023 va perdurer et particulièrement sur les prix de l'énergie, impactant fortement les marges de manœuvre de la Commune. La mise en place d'un plan d'économie d'énergie, la réduction de certaines dépenses, le report de travaux et peut-être le soutien de l'Etat aux collectivités territoriales pourront limiter cette augmentation. Nous devons être très vigilants sur nos dépenses en 2023 pour maintenir des investissements indispensables à la commune.

Les dépenses de fonctionnement 2022

Elles se sont élevées à 630 000 € (en hausse de 16 % par rapport à 2021).



Les recettes de fonctionnement :

- 759 000 € (en hausse de 4,4 % par rapport à 2021)

Les dépenses d'investissement 2022



Les recettes d'investissement :

- 186 000 € dont 45 000 € de subvention de l'Etat, de la Région et du Département et 120 000 € de remboursement de TVA

Budget prévisionnel Investissement 2023

Cadre de vie

- Travaux de sécurisation chemin de la Charité : 150 000 € HT
- Création d'un pôle multi-activités : 1 000 000 € HT

Etat de la dette

Total du capital restant dû au 31 décembre 2022 : 632 500 € (dont 100 000 € d'emprunt relais) soit par habitant : 423 €

(moyenne des communes de 500 à 2000 hab. en 2021 : 584 €)

Fiscalité locale

Les taux sont inchangés en 2022

- Taxe d'habitation : 10,23 % (uniquement sur les résidences secondaires)
- Taxe foncière : 31,23 %
- Taxe foncière non bâti : 42,10 %

Eclairage public

Dans une commune, un bon éclairage est nécessaire pour la sécurité et le confort des usagers de l'espace public.

Mais l'éclairage, c'est aussi en moyenne 40 % de la facture électrique d'une commune et près de

20 % de sa dépense globale en énergie.

C'est pourquoi, aujourd'hui il est devenu indispensable d'œuvrer pour favoriser un éclairage plus performant et moins consommateur d'énergie.

Bâtiments communaux

Diminuer de façon progressive la consommation d'énergie des bâtiments communaux est un objectif pour lutter contre le réchauffement climatique qui impacte notre environnement, notre qualité de vie et notre santé.

Cette exigence est d'autant plus nécessaire que le contexte international et ses incidences sur les conditions d'approvisionnement en énergie induisent un coût énergétique en très forte augmentation. Chacun, à titre individuel, peut percevoir l'augmentation du coût de l'énergie.

Cette augmentation est encore plus significative et importante pour la commune puisqu'elle ne peut pas bénéficier du bouclier tarifaire réservé aux particuliers et doit gérer de très nombreux bâtiments publics : mairie, école et locaux périscolaires, équipements sportif et associatifs, église...



Quelle énergie pour les bâtiments et équipements communaux ?



ZOOM SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nombre de points lumineux : 186

- 26 luminaires LED
- 20 lanternes de style
- 2 projecteurs
- 138 luminaires fonctionnels

Autres points lumineux :
8 mâts au stade

Depuis le 28 juin 2021, l'éclairage public est éteint de 23h00 à 6h00 et régulé par des horloges. 1 heure d'éclairage public en moins : 1 150 € d'économie !

Dépenses électricité et gaz pour la commune de Parcieux

	Electricité	Gaz
2019	35 336 €	9 809 €
2020	33 427 €	9 069 €
2021	27 572 €	15 716 €
2022	30 000 €	15 700 €

-> Prévisions 2023



Plan d'économie d'énergie 2022-2023

- Chauffage à 19° maximum pour : Mairie, logements, salle polyvalente, salle associative, dojo, ancienne cure, cantine, centre de loisirs, église, agence postale, école primaire
- Chauffage à 21° pour l'école maternelle
- Eclairage du stade : consommation réduite de 30 %
- Thermomètres fournis aux associations, école et locataires
- Vérification de la bonne application du plan d'économie



Éclairage festif

Les guirlandes lumineuses de Noël n'ont pas été installées : elles étaient pour la plupart défectueuses et même si les ampoules LED ne sont pas les plus économes, la pose et la dépose de ces éclairages entraînaient des coûts de plus de 1 000 €.

Le centre de loisirs a créé des décorations éco-responsables qui

ont été très appréciées.

Un groupe de travail se réunira en début d'année pour envisager les futurs éclairages, avec comme objectifs, les économies d'énergie, le respect de l'environnement et le cadre de vie festif de notre village durant les périodes de fêtes.



Partenaire de la commune : le SIEA

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain regroupe l'ensemble des communes de l'Ain. Il organise le service public de distribution d'électricité sur l'ensemble du territoire départemental.

Au-delà de cette compétence, le SIEA est un acteur essentiel concernant d'autres domaines, tels que l'éclairage public, le système d'information géographique,

la transition énergétique, le gaz, ou encore la communication électronique qui a pour objectif de permettre à tous les aindinois de profiter d'une infrastructure numérique performante avec la fibre.

Au service des communes, l'action du SIEA se traduit par des conseils techniques, des participations financières et la réalisation d'infrastructures liées à ses compétences.

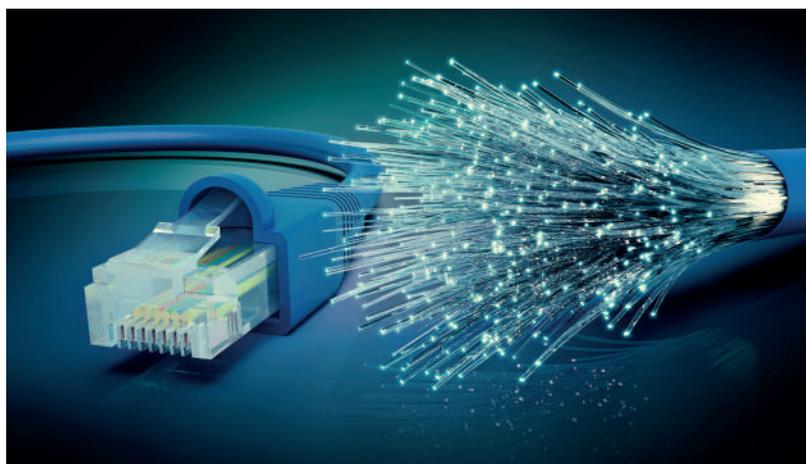


La fibre optique

En décembre 2022, le SIEA a communiqué les éléments suivants :

- À Parcieux, les armoires générales sont installées
- L'artère principale reliant toutes les armoires entre elles (de Reyrieux à Masioux) est réalisée
- Le réseau secondaire est en cours et sera terminé au 2ème trimestre 2023 (attention : gel réglementaire de 3 mois à rajouter)

Pour toutes informations complémentaires sur le déploiement de la fibre optique, contacter le SIEA :
Site internet : reso-liain.fr
Téléphone : 04.74.45.09.07



Retour sur les élections 2022



Présidentielles - 24 avril 2022

Emmanuel Macron - 64,89 % (510 voix)
Marine Le Pen - 35,11 % (276 voix)

1 005 inscrits
Exprimés : 78,21 %
Votants : 82,29 %
Abstentions : 17,71 %

Législatives - 12 juin 2022

Romain Daubié - 59,66 % (278 votes)
Lumir Lapray - 40,34 % (188 voix)

1 015 inscrits
Exprimés : 45,91 %
Votants : 49,66 %
Abstentions : 50,34 %

Bus à Haut Niveau de Service - BHNS

Le Bus-Expo est venu sur notre commune le 14 juin dernier pour présenter le projet aux habitants.

Nous participons, comme toutes les communes traversées par le BHNS, aux comités de pilotages et comités techniques avec les représentants de la Région AURA

(Auvergne Rhône-Alpes) pour échanger sur différents thèmes : stations d'arrêt, aires de stationnement, adaptation des structures positionnées sur le tracé (ponts ou ouvrages d'art), préservation de la faune et de la flore...
Le rachat des parcelles par la Région au Réseau Ferré de France est acté.

Ce projet d'envergure structurant, porté par la Région, rencontre à chaque étape quelques problématiques à solutionner mais verra le jour à l'horizon 2027.



Pôle multi-activités

L'objectif de ce projet ambiteux est de regrouper sur un même site des activités culturelles et sportives et créer un espace paysager (parc) accessible à tous.

Ce projet est né d'un double constat :

- les locaux de l'ancienne cure qui accueillent actuellement les associations Atelier Big-Bang et Joujouthèque ne sont plus

aux normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite et sont, avec le développement de ces associations, devenus exigus. La situation géographique de l'ancienne cure pose aussi des contraintes de stationnement et de déplacement pour la sécurité des adhérents et des bénévoles.

- Les surfaces des bâtiments du stade sont disproportionnées pour la commune de Parcieux. De plus

une partie des équipements doit faire l'objet de mise en sécurité pour recevoir le public.

Pour répondre à ces constats, la commune a fait le choix de supprimer les tribunes, le tipi, les locaux situés au nord du stade ainsi que le terrain synthétique qui arrive en fin de vie.



Le terrain synthétique du haut sera remplacé par un espace paysager à haute valeur environnementale. Il servira de zone tampon pour les riverains afin de réduire les nuisances sonores et visuelles. Ce parc sera accessible à tous les habitants. Une partie du jardin sera privatisée par la Joujouthèque pour les familles adhérentes.

Le bâtiment regroupant la salle du

bar et les bureaux sera aménagé pour accueillir les associations de la Joujouthèque et de l'Atelier Big Bang dans de bonnes conditions, en termes d'accessibilité et de surface de locaux.

Les deux derniers bâtiments situés le long du chemin des Mûriers (dont la salle polyvalente) seront aménagés pour accueillir le club de foot.

Pour mener à bien son projet, la commune a retenu le cabinet d'architecture IDONEIS qui mêle les compétences d'Architectes et d'Ingénieurs au sein d'une seule structure.

L'objectif est de réaliser les premiers aménagements du pôle multi-activités à l'été 2023.

Projet de pôle multi-activités



Travaux

Réalisés en 2022

Aménagements place de l'Église



Aménagements mode doux et voirie chemin des Varennes



Rénovation des portes de la mairie

À venir en 2023

- Cimetière
- Étude de sécurisation des voiries chemin du Trêve d'Ars, chemin des Minimes
- Travaux de sécurisation chemin de la Charité et chemin du Pont de l'Âne
- Aménagement et sécurisation du city stade

Groupe de travail

Le groupe de travail constitué de représentants des associations hébergées dans les locaux de l'ancienne cure, d'habitants et d'élus, s'est réuni tout au long de l'année pour réfléchir sur le devenir des bâtiments qui ne sont pas adaptés aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et pour lesquels des travaux de réhabilitation ne sont pas envisageables (coût trop élevé).

Dans un 1er temps, il a fallu définir les besoins de chaque association (locaux, équipements, matériel...) dans l'optique d'une délocalisation.

Un premier projet d'un bâtiment neuf, situé dans la cour de la mairie, a été envisagé mais des éléments non prévus, liés à l'utilisation des locaux et équipements du stade, nous ont obligé à étudier un nouveau projet d'utilisation mutualisée des locaux existants. Il s'agit d'un pôle multi activités : sportif et associatif avec la création d'un parc public.

La prochaine étape permettra de proposer au Conseil Municipal des pistes de travail pour le devenir de l'ancienne cure et du parc.

Restauration du petit patrimoine

La Communauté de Communes organise la restauration du petit patrimoine sur l'ensemble des 19 communes du territoire.

- Cela concerne les éléments patrimoniaux suivants : lavoirs, calvaires, croix de mission, fours à pain, puits de quartier, sculptures, statues, tableaux classés ou inscrits

- La Communauté de Communes définit un programme de restauration pluriannuel en concertation avec les communes

- Pour mener à bien ce programme, la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée bénéficie de subventions et mobilise des experts en matière de restauration du patrimoine

- **Travaux réalisés en 2022** : toiture du lavoir

- **Travaux prévus en 2023** : nettoyage de la croix de mission de la place de l'Église



Restauration du lavoir

Partenaires financiers

- Ministère de la Culture pour les éléments classés ou inscrits
- Conseil Départemental de l'Ain

Expertise et conseil technique

- Conseil Départemental de l'Ain, service du patrimoine mobilier et immobilier
- Association PRIVALS, dont l'objectif est la valorisation et la protection du patrimoine en Dombes et Val de Saône
- Un réseau de restaurateurs et d'entrepreneurs qualifiés

Urbanisme

Permis de construire 2022 (PC)

Baratier Antoine

164 rue Belle Cordière
Démolition véranda + extension maison

Callegaro Angelo

45 chemin du Mont Peloux
Extension + garage

Dupont Maria et Séverine

612 chemin du Trêve d'Ars
Maison individuelle

Stylimmo

173 route de Reyrieux
4 logements

M. et Mme Mourrier

382 chemin de la Charité
Maison individuelle

Vinot Elodie

638 chemin du Trêve d'Ars
Extension maison

Magalhaes Jordan

Viscuso Vittoria

12 chemin du Pont de l'Âne
Maison individuelle

Dématérialisation d'autorisation urbanisme

- La Saisine par Voie Électronique (SVE) est effective depuis le 1er janvier 2022

- Le dépôt en ligne permet de :

- Faciliter le dépôt d'une demande
- Réduire les délais de transmission
- Suivre en ligne l'avancement du dossier

L'accès au portail SVE :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001285/>

Le dépôt par voie électronique de votre demande d'autorisation d'urbanisme doit impérativement se faire sur ce portail. Toute demande établie par un autre moyen dématérialisé (mail par exemple) sera refusée.

Les demandes "papier" restent possibles et sont à déposer en mairie :

- Pour les permis de construire, en 5 exemplaires
- Pour les déclarations préalables, en 3 exemplaires

RAPPEL

Vous avez obtenu un PC ou une DP pour des travaux, n'oubliez pas d'adresser en mairie

- La Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) à l'ouverture de votre chantier.
- La Déclaration Attestant l'Achèvement des Travaux (DAACT) lorsque vos travaux sont terminés.

Autorisations d'urbanisme et recours

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) a supprimé la possibilité de fixer des Coefficients d'Occupation des Sols (COS) ou des superficies minimales des terrains constructibles dans les règlements des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Ces dispositions visent notamment à favoriser la production de logements tout en limitant l'artificialisation des sols.

De nouvelles constructions peuvent voir le jour sur de petites parcelles d'autant plus que la pression immobilière est très forte sur notre territoire situé aux portes de la Métropole Lyonnaise.

Tout projet se doit de respecter le PLU de la commune. Lorsqu'il s'agit d'un projet d'envergure tel que la création d'un lotissement, nous rencontrons le promoteur pour étudier le projet en amont, valider la faisabilité de ce dernier et son insertion dans l'environnement proche.

Une fois le projet instruit par les services compétents et l'autorisation accordée, le projet est consultable par les tiers.

Nous invitons toute personne envisageant de contester une autorisation donnée par la Mairie à solliciter un rendez-vous avec les

élus afin d'exposer sa problématique avant d'engager une procédure. Le dialogue est souvent constructif et source d'une solution à l'amiable.



Vivre ensemble

Le recensement de la population

Il aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023

Toutes les informations recueillies sont strictement **confidentielles** et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal ; Tous les acteurs du recensement sont tenus au secret professionnel.

Selon la loi du 7 juin 1951, la réponse au questionnaire de recensement est obligatoire.

Le recensement permet de déterminer la population légale de votre commune dont découle la **contribution de l'État à son budget** (Dotation Globale de Fonctionnement) ; il détermine le **nombre d'élus** qui siègent au Conseil Municipal. Il permet à votre commune de décider des **équipements collectifs et des programmes de rénovation**.

Agent coordonnateur



Emilie Mazeille

Les agents recenseurs



Candice Magnat



Arnaud Guillot

Répartition et évolution de la population

Derniers chiffres !

Population légale au 1er janvier 2020, en vigueur à compter du 1er janvier 2023 : **1 366 habitants**

Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	1 057	100,0	1 129	100,0	1 229	100,0
0 à 14 ans	274	25,9	251	22,2	243	19,8
15 à 29 ans	134	12,7	184	16,3	235	19,1
30 à 44 ans	278	26,3	229	20,3	228	18,5
45 à 59 ans	205	19,4	257	22,8	279	22,7
60 à 74 ans	119	11,2	165	14,6	185	15,1
75 ans ou plus	47	4,5	43	3,8	58	4,8

Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	438	481	652	784	909	1 057	1 129	1 229
Densité moyenne (hab/km ²)	139,5	153,2	207,6	249,7	289,5	336,6	359,6	391,4

Sources INSEE - Décembre 2022

Paroisse

Nous souhaitons la bienvenue au curé Sautereau qui a rejoint notre paroisse le 15 août dernier.

Désormais, une messe est célébrée à Parcieux le 4ème samedi de chaque mois, à 18 h.

Paroisse : Civrieux, Massieux, Misérieux, Parcieux, Reyrieux, Sainte Euphémie

Curé Sautereau
04 74 00 23 72
06 86 26 64 99



Rappel des règles de vie

Bruit et nuisances sonores

Engins ou matériels bruyants

Il est important de rappeler les règles concernant les nuisances sonores. Notre village voit sa population augmenter et chacun d'entre nous doit respecter son voisinage, afin de profiter pleinement de la quiétude et du cadre de vie de notre commune.

Par arrêté municipal, l'utilisation d'engins ou de matériels bruyants est autorisée aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30

- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : interdiction totale

Bruits de voisinage

Les bruits de voisinage sont générés par le comportement d'une personne ou d'un animal. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit, à n'importe quelle heure.

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de *tapage nocturne*.

Il doit avoir lieu entre le coucher et le lever du soleil.

Dans tous les cas, les démarches amiables comme la discussion et l'échange apportent dans la majorité des cas une solution aux problèmes.

Chiens

- Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux
- La commune a installé des canibornes (distributeur de sachet jetable) dans différents lieux de la commune afin de laisser les trottoirs et abords propres
- Il est interdit de laisser son animal errer dans les rues sous peine de devoir le récupérer en fourrière S.P.A Brignais (04 78 88 71 71)
- Si votre chien appartient à une catégorie de chiens susceptible d'être dangereuse : adressez-vous à la mairie pour demander votre permis de détention



Rejet des eaux de piscine

Leur rejet dans les réseaux d'eaux usées est interdit. Ces eaux peuvent être évacuées avec les eaux pluviales

Réglementation des feux

Le brûlage des déchets verts par les particuliers est interdit sur le territoire national.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 450 € (art 131-13 du code pénal).

Le moustique tigre

PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE

Limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !

VOUS PENSEZ AVOIR VU UN MOUSTIQUE TIGRE
SIGNALEZ SA PRÉSENCE SUR :
www.signalement-moustique.fr

IL EST TRÈS PETIT 5 MM

IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC

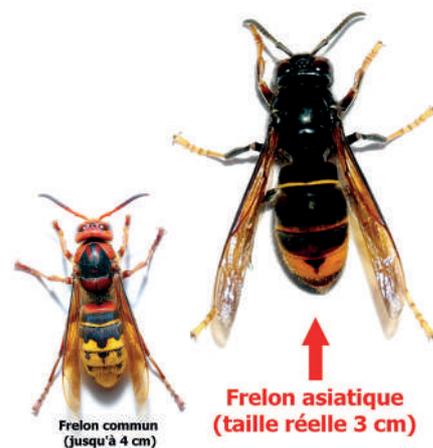
IL PIQUE DURANT LA JOURNÉE

SA PIQÛRE EST DOULOUREUSE

Le frelon asiatique

Des nids de frelons asiatiques sont parfois repérés sur notre territoire. Si vous suspectez sa présence, prenez une photo et contactez le GDS01 (Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain) via la plateforme de signalement.

Pour plus d'informations : frelonasiatique.fr



L'ambroisie

Dans nos régions, l'ambroisie est partout ! Mais la situation pourrait encore empirer... Luttons collectivement pour contrer ses impacts. Apprenez à reconnaître l'ambroisie et surveillez vos terrains.

Si vous pensez avoir trouvé de l'ambroisie :

Vous pouvez la signaler sur l'application smartphone dédiée « Signalement Ambroisie ». Si vous préférez, vous pouvez aussi écrire à contact@signalement-ambroisie.fr ou téléphoner au 0 972 376 888.

ZOOM SUR L'AGRICULTURE

La lutte contre les adventices (« mauvaises herbes ») est bien connue des agriculteurs. L'enjeu autour de l'ambroisie est de réussir à la maîtriser malgré ses germinations étalées dans le temps. Les cultures de printemps ont tendance à favoriser la grenaison d'ambroisie car elles sont récoltées alors que l'ambroisie a déjà fini son cycle. Les agriculteurs peuvent faire l'objet d'un accompagnement technique particulier par FREDON AURA ou le référent communal.



Votre signalement permettra d'informer le référent ambroisie de la commune : Michel Badoil qui devra ensuite piloter une action.

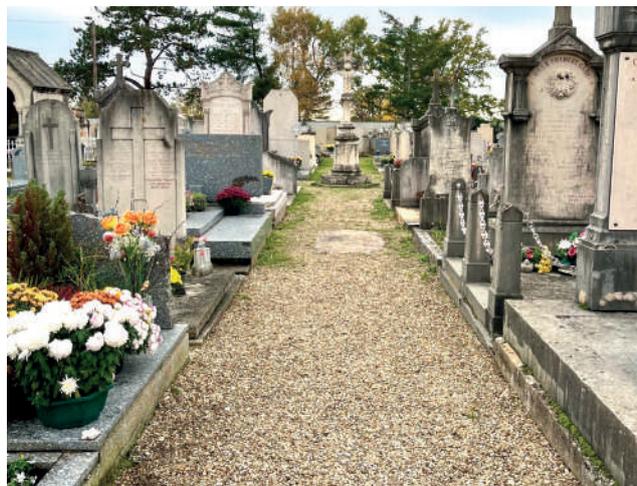
Cimetière

Afin d'améliorer l'aspect général du cimetière et faciliter son entretien au fil des saisons, nous allons enherber les allées principales pour limiter la pousse des grandes herbes et assurer l'entretien par des tontes.

La zone de déchets à l'extérieur du cimetière sera supprimée pour éviter les dépôts sauvages de personnes incrédules. Un nouvel espace sera aménagé dans l'enceinte du cimetière avec la mise à disposition de bacs jaunes pour le tri (plastiques, emballages...).

Un nouveau columbarium de 2 x 16 cases a été installé.

Nous comptons sur les familles et visiteurs pour l'aide qu'ils peuvent apporter pour le petit entretien autour de chaque tombe.



Le saviez-vous ?

Été 2022 : le rôle des chasseurs

Cette année, nous avons subi une canicule et sécheresse de grande importance.

Le rôle principal de l'association de chasse a été de porter secours à la faune sauvage durant cette période estivale.

Les chasseurs de Parcieux-Massieux ont distribué environ 1 500 L d'eau dans divers bacs pour les animaux sauvages.

Les chasseurs ont un rôle de protection de la faune et de la flore. Ils font un travail régulier de ramassage des déchets sur les hauteurs de la commune pour préserver l'environnement.

Point d'Apport Volontaire

3 Points d'Apports Volontaires (PAV) sont mis à disposition des parcevins pour la collecte du papier et du verre : chemin des Varennes, allée des Maronniers et chemin des Eguets. La gestion et la collecte des déchets sont une compétence de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV).

Dans le cas où les silos seraient pleins, nous vous remercions de déposer vos déchets sur un autre

PAV ou de les conserver : **ne jamais les laisser sur place pour des raisons de sécurité et d'hygiène.**

Si le problème de débordement perdure, merci d'informer le Service Déchets de la CCDSV à : contact@ccdsv.fr

A noter : une étude est menée pour déplacer le PAV situé chemin des Eguets.



Extention des consignes de tri

Depuis le 4 janvier 2022, la collecte des emballages se fait à domicile. Pensez à sortir votre bac jaune la veille.

Vous n'avez pas récupéré votre bac jaune ? Contactez le service déchets à la CCDSV : 04 74 00 19 02.



Composteur à la disposition de tous derrière la salle polyvalente

LES EMBALLAGES

bouteilles et flacons en plastique

pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène

emballages métalliques

cartonnets

briques alimentaires

ne pas imbriquer les emballages

gros cartons d'emballages

piles

jouets cassés

En vrac

Prenons racine

Après la plantation de 500 mètres de haies chemin des Mûriers aux printemps 2021 et 2022, la Commune poursuit son partenariat avec l'association Prenons Racine pour l'hiver 2022-2023.

4 nouveaux chantiers ont été programmés de décembre à janvier : 200 mètres de haies chemin des Eguets, 150 mètres au city stade, 100 mètres chemin des Varennes, ainsi que la création d'une mini forêt nourricière au niveau du giratoire, chemin des Eguets.

Les haies sont composées de chênes, érables champêtres, frênes, alisiers, merisiers, noyers, noisetiers, sureaux, troènes, aubépinés ...

La forêt nourricière est composée de figuiers, poiriers sauvages, néfliers, pruniers, noisetiers, groseillers, cognassiers ...

1 096 végétaux ont été plantés cet hiver.



Culture

Les concerts de Karakib

L'association Karakib organise toute la saison culturelle de la Maison Eclusière et a proposé à la commune, durant la trêve hivernale, la possibilité d'accueillir 2 concerts :

- le 12 février, Baba Marta avec chants et musique bulgares

- le 19 mars avec un groupe qui a interprété le répertoire de Boris Vian

Ces deux concerts ont attiré un large public à la salle polyvalente.

Rendez-vous est donné pour 2 nouveaux concerts le 4 mars et le 8 avril 2023.



Théâtre

Le samedi 2 avril 2022, la troupe des Rescapés de Ars a joué devant de très nombreux spectateurs la pièce « L'inscription ».



Cette soirée a été financée et organisée par la Mairie de Parcieux avec l'aide d'une association de la commune pour la billetterie et la buvette.

Nous aurons le plaisir d'accueillir de nouveau les comédiens le samedi 11 mars 2023 qui interpréteront à la salle polyvalente : « **Le béret et la tortue** » : trois couples partagent une maison de vacances. Après avoir médité les uns sur les autres dans le secret de leurs chambres, on les retrouve tous ensemble sur la terrasse " chauffés à blanc ". Une comédie sur les aléas de la cohabitation !

Journée Européenne du Patrimoine

Le 18 septembre 2022, la MJC de Reyrieux a organisé un rallye découverte pour découvrir l'histoire, l'architecture et l'environnement de Parcieux.

Un atelier de modelage a été proposé pour une initiation à la terre.

L'Eglise, ouverte à cette occasion, a permis à une cinquantaine de visiteurs de découvrir le retable, classé Monument Historique.



Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV)

La voie bleue

Parcieux sera traversé par la « Voie Bleue, Moselle-Saône à vélo », qui permettra de relier la frontière du Luxembourg à Lyon en suivant la vallée de la Moselle, le canal des Vosges et la vallée de la Saône, sur un itinéraire de 700 km.

Les travaux de la V50, menés par la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée, de Massieux à Fareins, se termineront au printemps 2023.

Parcieux est concerné sur toute la longueur du chemin de Halage, soit 1,2 km.

Il est prévu de réaliser ou rénover, selon le linéaire, un revêtement en stabilisé, de végétaliser les abords, d'installer du mobilier urbain, des barrières de sécurité et une signalétique Voie Bleue. Le coût total des travaux est estimé à 2,15 millions d'euros.

Parallèlement, le parking du chemin Port Bernalin sera agrandi afin de compenser les places de stationnement (sauvage) qui disparaîtront le long du chemin de Halage.



Les ateliers numériques

Chaque lundi et mardi, entre le 5 septembre et le 28 octobre se sont déroulés les ateliers numériques sur la commune de Parcieux.

Au programme : un parcours débutant sur ordinateur, un autre sur les smartphones/tablettes mais aussi des séances pour les personnes plus avancées parmi lesquelles : « Initiation au traitement de texte », « Supprimer la pub d'Internet » ou encore « Transférer les fichiers de son téléphone vers l'ordinateur ».

Organisés par la Communauté de communes Dombes Saône Vallée en lien avec les Mairies et dans le cadre du plan de relance de l'Etat, ces ateliers ont permis à 22 habitant.e.s de Parcieux et des

alentours de se familiariser avec les outils numériques, de lever des craintes et de poser beaucoup de questions !

Les maîtres-mots pour l'organisation de ces ateliers sont la convivialité, la bienveillance et la progression... à son rythme.

En effet, chaque atelier se déroule en petit groupe de 5 personnes maximum pour avoir le temps de poser ses questions et d'apprendre progressivement. Ces ateliers sont par ailleurs 100% gratuits pour les habitants.



Pour être informé des prochaines dates, vous pouvez aussi contacter directement le Conseiller numérique Jordan Goy : 07 61 17 98 64, chaque lundi et jeudi après-midi entre 14h et 16h30.

L'assainissement dans votre commune

L'assainissement désigne l'ensemble des moyens de collecte, de transport et de traitement des eaux usées et eaux pluviales avant leur rejet dans les rivières (notre cas) ou dans le sol. Il est soumis à des règles strictes et doit préserver l'environnement, les sols et la ressource eau. La CCDSV est compétente pour ce service public.

Les eaux vannes (des toilettes) et eaux grises (cuisine, salle de bains, lave-linge...) sont les eaux usées (E.U).

Il existe 2 types d'assainissement, le collectif, communément appelé le tout-à-l'égout, que l'on retrouve dans les secteurs d'habitations denses, et le non collectif, pour les secteurs d'habitations

dispersées, qui nécessite un équipement individuel (fosse septique, micro-station). Dans notre commune, une seule habitation est en assainissement non collectif.

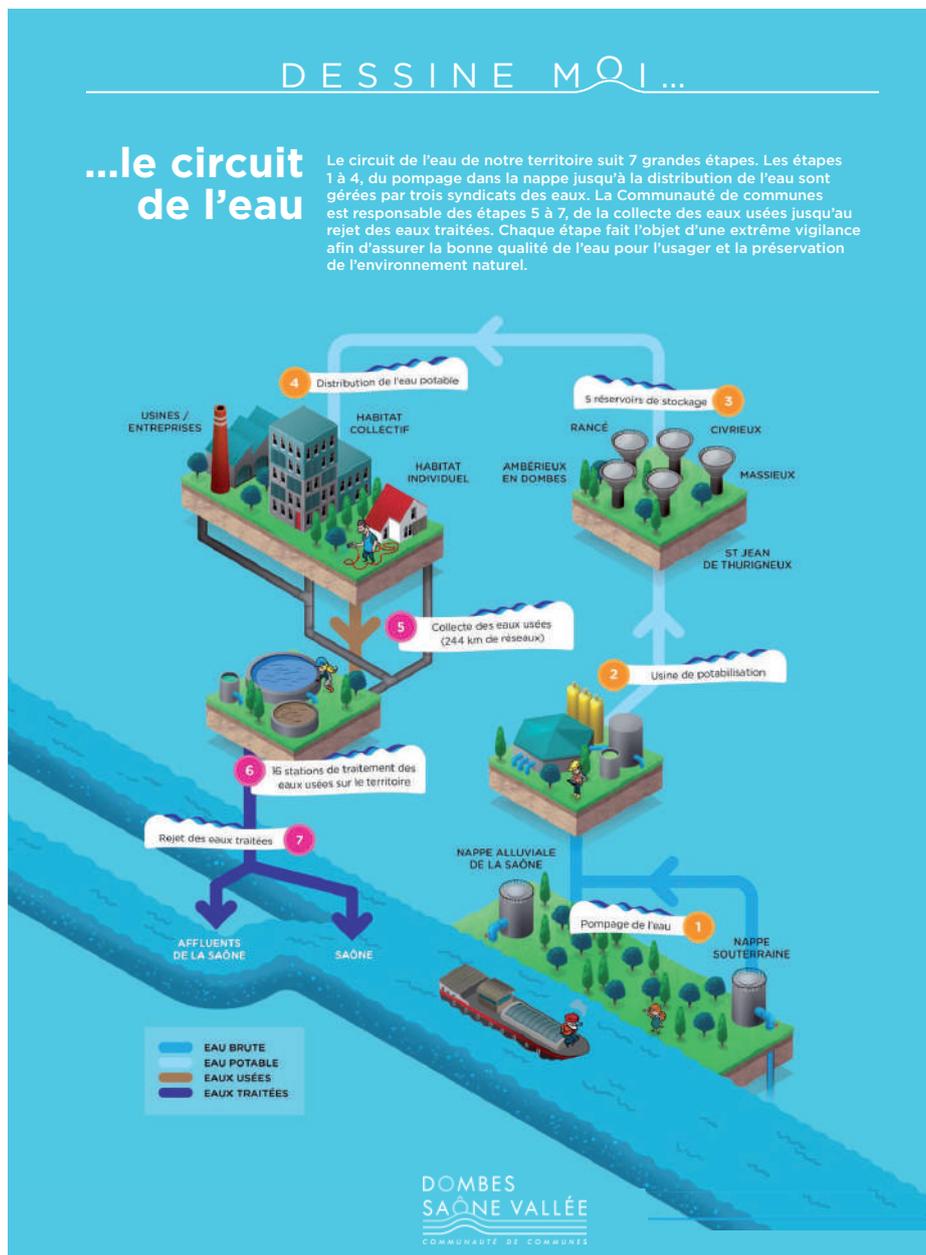
La collecte des eaux peut se faire par 2 types de réseaux ; Parcieux dispose d'un réseau séparatif :

- Réseau séparatif : une canalisation pour les Eaux Usées (E.U) et une canalisation pour les Eaux Pluviales (E.P)
- Réseau unitaire : une seule et même canalisation pour les deux réseaux

Les eaux sont ensuite acheminées vers une station d'épuration, la nôtre se situe à Massieux. Les eaux

qui sont traitées, dépolluées avant d'être rejetées en milieu naturel. Le procédé de traitement se fait par « boues activées », épuration biologique qui consiste à mettre en contact les eaux usées avec un mélange riche en bactéries pour dégrader la matière organique.

Tout service public d'assainissement, quel que soit son mode d'exploitation, donne lieu à la perception d'une redevance sur l'eau potable. C'est la société Saur qui en gère désormais la facturation.



Petite enfance - Jeunesse

La rentrée des classes 2022 a marqué la fin des protocoles contraignants. Les parents ont pu entrer dans les différentes classes pour accompagner les enfants. Une nouvelle année scolaire qui commence dans de bonnes conditions et avec beaucoup de changements.

En effet, trois enseignantes de primaire ont quitté l'école au mois de juin : la directrice, Mme Laurence Fifis, Mmes Cécile Auzias et Olivia Lemagnan. Un grand merci à elles qui ont eu un investissement remarquable et ont fait un excellent

travail avec les enfants.

L'équipe municipale souhaite une chaleureuse bienvenue aux trois nouvelles enseignantes.

Nous travaillons depuis plusieurs mois à la gestion municipale du restaurant scolaire. Les agents de service en place assureront la continuité, sans modification de l'organisation actuelle.

Le centre de loisirs et la garderie périscolaire voient leurs effectifs augmenter. Du personnel supplémentaire, de 16h30 à 17h30, accueille

les enfants dans le respect des normes d'encadrement. Nous avons aussi fait quelques changements pour la journée du mercredi en limitant l'inscription des enfants des communes voisines, afin de respecter les conditions d'accueil et de sécurité dans le bâtiment périscolaire.

Notre école suit l'évolution du village et reflète le dynamisme et la jeunesse des Parceviens !

Florent Grandaud
Adjoint Scolarité/Jeunesse

Le mot de la Directrice

C'est une équipe enseignante en grande partie renouvelée qui a accueilli, le 1er septembre dernier, les 150 élèves de l'école primaire des Marronniers. Une rentrée en douceur et en musique pour grands et petits, grâce à notre intervenante musicale, Flavie Esposito.

Avec le départ de l'ancienne équipe, Nathalie Paoella, Anaïs Picard et moi-même, avons rejoint en élémentaire, Mathieu Michel, présent l'an dernier pour l'ouverture de la 6ème classe. En maternelle, Véronique Loisy et Valérie Faure assurent toujours l'accueil des élèves de petite, moyenne et grande sections. La disponibilité et la bienveillance de l'ensemble des personnels œuvrant sur le temps scolaire ou périscolaire, ont grandement facilité l'intégration des trois nouvelles enseignantes.



De gauche à droite : Flavie Esposito (animatrice), Charlotte Murlat (ATSEM), Sylvie Prevost (ATSEM), Anaïs Picard (enseignante), Mathieu Michel (enseignant), Anne Richard (restaurant scolaire), Sylvie Eckert (directrice), Valérie Faure (enseignante), Nathalie Paoella (enseignante), Chantal Noël (ATSEM), Lina Bentahar (enseignante), Véronique Loisy (enseignante)

La nouvelle équipe a bien sûr à cœur d'œuvrer pour la réussite de tous les élèves. Cela se joue dans les classes mais aussi dans des relations constructives avec les différents partenaires, en particulier, les familles, les associations et la municipalité. Sur ce plan, les nouvelles arrivantes ont rapidement pu apprécier la proximité et la

qualité des échanges. L'école des Marronniers est de toute évidence une école dynamique bien ancrée dans son territoire. Gageons qu'il en sera encore ainsi pendant de nombreuses années.

Sylvie Eckert
Directrice de l'École

Conseil Municipal des Enfants

Cette année, l'élection du Conseil Municipal des Enfants s'est déroulée le 18 octobre 2022 à la mairie en présence de Madame le Maire. Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont pu élire 6 enfants pour un mandat d'un an.

Madame le Maire et l'adjoint Scolarité/Jeunesse ont expliqué le rôle des élus dans une commune et le futur rôle des membres du Conseil

Municipal des Enfants.

Les projets des anciens élus sont visibles : signalétique chemin des Eguets, bancs peints aux couleurs des crayons et nouveaux jeux au city stade.

Actifs et présents pour les cérémonies officielles, ils portent fièrement l'écharpe tricolore qui leur a été confiée après leur élection.



Yasmine Aouf et Eden Jambu Tillum en CE1, Nathaël Christol et Maël Sorlin en CM1, Charles Boned et Emma Fournier en CM2.

Classe découverte

Les classes de CE2, CM1 et CM2 sont parties du 9 au 13 mai sur la péniche la Vorgine, avec l'association Péniches du Val de Rhône.

Les enfants, au fil du Rhône et de la Saône, ont participé à une semaine découverte avec des navigations thématiques autour de la relation de l'homme à l'eau et aux fleuves. Construits sur un mode de pédagogie active, les ateliers abordent différents aspects de ce thème : responsabilisation de chacun dans son rapport avec l'environnement naturel, savoir vivre ensemble à bord de la péniche, découverte des villes en périphérie de Lyon avec une vision différente depuis les fleuves.

Les journées se déroulaient en deux temps : une activité scolaire quand la péniche naviguait et une activité extérieure ou la visite d'une ville lors des haltes à quai.

Les enfants ont ainsi passé l'écluse de Pierre-Bénite ; pêché des micro-organismes dans un bras du Rhône et les ont observé le lendemain au microscope ; fait des récréations en plein air sur le pont supérieur de la péniche ; visité la ville de Vienne avec son théâtre antique et son musée Lapidaire ; fait le tour des bâtiments modernes du quartier de la confluence ; pris le funiculaire pour monter à la basilique de Fourvière ; admiré la vue panoramique sur la ville de Lyon ; descendu les pentes par les anciens thermes, l'Odéon et les citernes de l'aqueduc de Lyon ; fait des soirées jeux en plein air et chanté avec les animateurs ; aménagé sur



des maquettes une ville au bord d'un cours d'eau de la préhistoire au futur ; joué au grand jeu de la chaîne alimentaire à Albigny ; pris de nombreuses photos ; observé la faune et la flore ; assisté à de magnifiques couchers de soleil ; fait une boom le dernier soir ; dormi avec les copains dans des petites chambres comme de vrais matelots ; appliqué les consignes du capitaine et même navigué à Parcieux avant d'arriver à Trévoux pour rejoindre les parents.

Une semaine remplie de souvenirs inoubliables entre camarades et des connaissances acquises en s'amusant dans un contexte inhabituel.

La classe découverte a lieu tous les 2 ans et est financée par le Sou des écoles, les familles et la Mairie.



MJC de Reyrieux



Pour cette nouvelle saison 2022-2023, la MJC propose de nombreuses activités réparties en différents

pôles pour tous les âges à partir de 4 ans.

Nous tenons tout d'abord à remercier Christine Giffard, qui a quitté son poste de présidente de la MJC, pour son engagement et son implication au sein de la Mai-

son durant toutes ces années !

Bienvenue à Jean-François Charpentier, nouveau président élu et Denis Mangeas, nouveau directeur.

En 2022, la Maison a connu de nombreux travaux d'embellissement et de mise en accessibilité de tous les étages aux personnes à mobilité réduite.

Notre commune étant partenaire de la MJC, un tarif préférentiel est

appliqué aux parcevins et divers événements organisés par la Maison auront lieu à Parcieux.

Les inscriptions peuvent avoir lieu tout au long de l'année. La MJC est ouverte au public du mardi au vendredi de 16h à 18h ou sur rendez-vous.

Contact :
04 74 00 13 39
accueil@mjc-letraitdunion.fr
Toute l'actualité :
mjc-letraitdunion.fr

Visite du Sénat

Le mardi 21 juin 2022, la Mairie a organisé une visite du Sénat avec les classes de CM1 et CM2 (33 élèves au total).

- 8h30 : départ de l'école de Parcieux en bus pour la Gare TGV de St Exupéry
- 9h30 : notre groupe rentre dans le TGV, un grand moment pour certains enfants qui ne l'avaient jamais pris
- 11h20 : arrivée à la gare de Lyon, direction le Trocadéro pour une promenade dans les jardins jusqu'au pied de la Tour Eiffel et pique-nique sur le Champ de Mars
- Nous avons fait des groupes de 4 enfants avec un adulte accompagnant pour affronter les transports en commun parisiens
- 15h30 : arrivée au Sénat. Le Sénateur Patrick Chaize avait réservé une buvette dans le Palais du Luxembourg avant de nous faire visiter ce magnifique bâtiment. Le Sénateur nous a expliqué son rôle dans la 5^{ème} République. L'hémicycle, une salle gigantesque, a inspiré les enfants avec une montagne de questions

• 18h : Jardin du Luxembourg, classé plus beau jardin d'Europe et dîner dans le square de la Tour Saint-Jacques

• 23h30 : arrivée devant l'école

Un grand merci aux enfants pour leur patience, leur ténacité pour une aussi longue journée, mais surtout pour leur bonne humeur dans le métro et quais de gares. Ils ont chanté des chansons apprises à l'école et ont même redonné le sourire à quelques parisiens !

Merci aux accompagnants : Olivia Lemagnan (Enseignante des CM1 et CM2), Nathalie Tisserand (Maire), Florent Grandaud (Adjoint), Pierrette Limonier (Conseillère municipale), Léo Tisserand (Conseiller municipal), Emilie Mazeille (Secrétaire de mairie), Sylvie Arnould (Présidente de la Joujouthèque), Emma Balastrier (Service civique).



Centre de loisirs



INFO
07 89 77 48 38
lesptitsgones01@gmail.com
parcieux-les-gones.e-monsite.com

Santé - Social

Le CCAS intervient auprès de tous les habitants de la commune, quel que soit leur âge : il apporte de l'aide aux personnes en difficulté et oriente vers les partenaires et organismes compétents pour les différentes demandes sociales. Les membres du CCAS sont soumis au secret professionnel.

Des moments partagés sont également proposés aux personnes âgées. L'année 2022 a commencé par un voyage découverte dans le Bugey, puis différentes activités pendant la Semaine Bleue et s'est terminée par le repas de Noël et distribution de ballotins de chocolats.

Merci aux parcevins d'avoir partagé avec nous tous ces moments de découverte festifs et conviviaux !

Jacqueline Dufour
Conseillère municipale

Escapade dans le Bugey

Une cinquantaine de personnes a participé à notre journée découverte dans le Bugey

- Visite commentée de l'entreprise Rotin Filé à Pont d'Ain. Créée en 1937, l'entreprise est spécialisée dans le travail du rotin sous toutes ses formes.



- Thierry Trocon nous a reçu dans son domaine du Clos de la Bierle. Découverte du pétillant rosé Cerdon AOC, le seul en Europe à avoir obtenu l'Appellation.



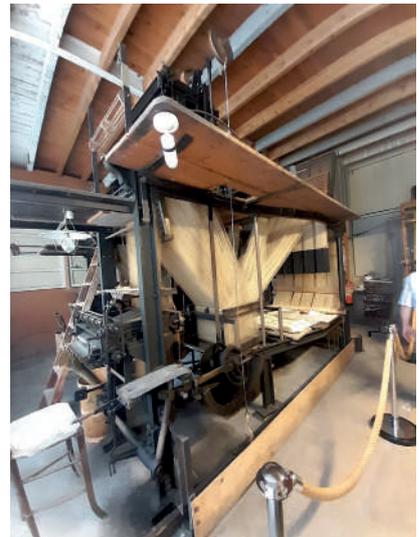
- Déjeuner vertigineux au restaurant « Le Panoramique » à Cerdon



- Arrêt au Mémorial du Val D'Enfer dédié aux maquis de l'Ain.



- Visite des anciennes Soieries Bonnet à Jujurieux pour finir l'après-midi. Fondées en 1810 à Lyon, délocalisées partiellement à Jujurieux en 1835 pour devenir la plus importante soierie lyonnaise, elle fermera en 2001 et deviendra un musée.



La Semaine bleue

La Semaine Bleue a proposé divers ateliers et activités en octobre 2022 sur le thème de l'environnement.



Concert 50 ans de chansons sur l'environnement ...



et son public



Balade botanique ...



sur le chemin de Halage



Atelier fabrication de lessive

Les ateliers numériques : retour d'expériences

2 dames retraitées ont participé aux ateliers numériques : Mme F. 73 ans et Mme B. 68 ans

Comment avez-vous été informées de ces ateliers ?

Par le flyer distribué dans notre boîte aux lettres.

Est-ce-que le lieu et les horaires vous convenaient ?

Oui tout était parfait avec la salle de la mairie, à notre disposition, lieu proche de notre domicile. Nous avons adhéré à tous les ateliers sur Parcieux, plus 1 ou 2 sur Trévoux à la Maison France Services, par rapport aux horaires proposés (cours d'1h30 à 2 heures par groupe de 4-5 personnes).

Avez-vous travaillé avec votre propre matériel (portable, tablette...) ou matériel de prêt ?

Nous avons apporté notre téléphone

ou tablette mais Jordan Goy, l'animateur, met à disposition le matériel nécessaire pour compléter notre apprentissage, Jordan conseille un petit carnet pense bête pour garder en tête le langage informatique qui peut être difficile et compliqué.

Avez-vous abordé tous les points souhaités ?

Oui, voire même plus avec un animateur patient, agréable, disponible, à l'écoute de chacun avec une mise en confiance dès le premier cours. En complément, chacun a reçu le cours par mail après chaque séance.

Les séances ont-elles été bénéfiques ?

Encore une fois oui, c'est un peu des cours personnels avec des explications claires et précises, beaucoup d'exercices pour mettre à contribution notre compréhension. Nous avons même eu un cours bonus pour ceux qui le voulaient en fin de programme, orienté sur des

questions diverses sur les gênes rencontrées, les appréhensions... Pour Jordan pas de questions bêtes ! Il écoute, explique et réexplique, se met à la portée de tous avec des astuces pour mémoriser les icônes, le langage informatique.

Pensez-vous vous être améliorées ?

Bien sûr, par la pratique, les astuces, les exercices nombreux et bénéfiques, la confiance en soi et la bienveillance de Jordan. Nous avons appris à manipuler notre téléphone/tablette par la navigation, les photos, la connexion internet, les téléchargements, l'utilisation d'applications...

ADMR

1^{er} réseau national d'aide à la personne non lucratif, l'ADMR répartit ses prestations entre quatre axes identifiés :

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Garde d'enfants à domicile, transport accompagné

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Aide et soins à domicile, transport accompagné, aide au répit, loisirs

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Aide à la vie quotidienne, transport accompagné, téléassistance FILIEN, aide aux aidants

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement



pour tous, toute la vie, partout

INFO

112 Chemin de Veissieux
le haut
01600 Reyrieux
04 74 00 28 95
areyrieux@fede01.admr.org

Prestations éligibles à la réduction ou au crédit d'impôt (sous réserve de modification de la législation).

VSDS

VSDS Aide et Soins à Domicile, établissement d'aide et de soins à domicile, créé depuis bientôt 40 ans, intervient sur la commune de Parcieux.

Un nouveau fonctionnement innovant a été mis en place : il consiste à organiser les salariés du Pôle Aide en 6 petites équipes de 6 à 12 salariés maximum. Chaque équipe a un territoire attribué et est référente des

bénéficiaires résidant sur ce territoire.

Plus d'échanges et de communication dans les équipes, c'est l'assurance d'une meilleure prise en charge, et moins de soucis pour la personne accompagnée : il n'a plus un salarié référent, mais une équipe référente, dont tous les membres connaissent parfaitement sa situation.

CONTACT

Séverine Guilloux, Directrice
Alain Nicolas, Président
225 rue Louis Antoine Duriat
01600 Reyrieux
Renseignements et devis gratuit au 04 74 00 35 17
contact@vsds.fr
www.vsds01-69.org



ADAPA

Depuis plus de 60 ans dans tout le département de l'Ain, l'ADAPA s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile.

Dans une démarche de prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en res-

pectant le projet de vie des personnes.

Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.



INFO

Votre contact de proximité :
Stéphanie Plasse
Cour d'honneur de la Mairie
01480 Jassans-Riottier
Lundi 9h - 11h
04 74 45 59 66
adapa01.fr
contact@adapa01.com

Maison France Services

France services DOMBES SAÔNE VALLÉE

Une aide pour vos démarches administratives et numériques
SERVICE GRATUIT, CONFIDENTIEL ET OUVERT À TOUS

**2 AGENTS
À VOTRE SERVICE
à Trévoux**



DOMBES SAÔNE VALLÉE NOUS RAPPROCHE

France services DOMBES SAÔNE VALLÉE
1 rue de la gare 01600 Trévoux
09 70 21 22 93
france.services@ccdsv.fr



NOS HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

lundi	-	14h - 19h
mardi	10h - 13h	14h - 16h
mercredi	10h - 13h	-
jeudi	10h - 13h	14h - 16h
vendredi	10h - 13h	14h - 16h*
samedi	8h - 12h*	-

***Créneaux horaires élargis
uniquement une semaine sur
deux (les semaines impaires).**

Les semaines paires ou impaires alternent sur le calendrier.
Celles dont le chiffre des unités est 0, 2, 4, 6 et 8 sont paires.
Celles dont le chiffre des unités est 1, 3, 5, 7 et 9 sont impaires.
(voir sur un calendrier).



OÙ NOUS RETROUVER



France services
DOMBES SAÔNE VALLÉE
1 rue de la gare
01600 Trévoux
(Locaux de l'ancienne
trésorerie de Trévoux)
09 70 21 22 93
france.services@ccdsv.fr



Vie associative

La vie associative parcevinoise a eu, en 2022, un regain d'énergie et de nombreuses manifestations ont eu lieu en apportant du dynamisme à notre village (Grand P'tit Dej, concerts, expositions, théâtre, fête de l'école, brocante, forum festif des associations...)

Nous avons eu le plaisir d'accueillir

une nouvelle association sur la commune : Orenda. À l'heure où l'individualisme prend parfois le dessus, nous sommes particulièrement sensibles au dynamisme du tissu associatif de notre commune.

Les 17 associations de Parcieux créent du lien, proposent des activités variées aux habitants, orga-

nisent des manifestations, donnent du temps aux autres, mettent en mouvement notre village et sont des partenaires indispensables de la Mairie.

Pierrette Limonier
Conseillère municipale

Interview d'Olivier Robert, président de Galaxie Dance



Quelle est l'histoire de Galaxie Dance ?

L'association existe depuis 24 ans. Deux professeurs de danse ont assuré les cours dont Gonzalo Mestre, resté 20 ans et qui vient de partir à la retraite.

Olivier, quel est votre parcours dans l'association ?

Lorsque nous avons emménagé à Reyrieux, ma femme Nadine est allée à l'assemblée générale... elle est ressortie de la réunion en tant que trésorière ! Notre fils, Maxence a suivi et fait de la danse depuis 10 ans. A mon tour, j'ai aidé pour l'animation du premier gala, j'ai secondé Nadine dans son rôle

de trésorière, fait les montages vidéos, photos, déployé des logiciels de gestion du spectacle et des adhérents. J'ai eu plaisir à mettre mes compétences au service de l'association. J'ai pris le relais lorsque l'ancienne présidente a choisi d'arrêter, pour que l'association puisse continuer à vivre.

Combien d'adhérents compte l'association ?

Après plus d'un an d'arrêt, nous redémarrons les activités avec 55 adhérents. La majorité est de Parcieux, essentiellement de nouveaux arrivants sur la commune. Aujourd'hui, nous sommes 4 personnes au sein du Bureau.

Quels sont les types de danse proposés ?

Virginie Dejeux, professeur diplô-

mée d'Etat, propose de la danse contemporaine (2h/semaine), avec un accompagnement structuré et technique dans une ambiance conviviale. Marie Yagousseti, assure les cours de hip-hop, street jazz et fitness (4h/semaine). Elle fait bouger les enfants et les adultes sur des rythmes modernes.

Quels sont les projets de Galaxie Dance ?

Proposer plus de cours pour la prochaine saison en fonction de la demande. Le Bureau a besoin de se renouveler pour donner une nouvelle dynamique à l'association : nous serions heureux d'accueillir de nouvelles personnes !

Nous vous donnons rendez-vous au mois de juin, pour le gala annuel.

Interview de Sophie Zminka, présidente d'Orenda



Sophie, comment est née l'association Orenda ?

Suite à une rencontre sur un atelier, en fin 2021, entre 3 personnes : Emilie, Aurélien et moi-même.

Ce sont nos valeurs communes, un désir de changement et de partage qui nous rassemblent. Notre but commun : la solidarité. « Soyons le changement que nous voulons voir dans le monde » disait Gandhi, et c'est l'ambition centrale de notre projet. Chacun apporte sa pierre à l'édifice, ce qui permet de développer plusieurs axes, dans l'idée de semer des graines et particulièrement de créer du lien sur le territoire de Parcieux et ses environs.

Quels sont ces axes et les activités proposés par l'association ?

- **Bien-être** par les « ateliers passerelle » : découverte d'activités ponctuelles variées avec différents intervenants (Qi Gong, Pilates, constellations familiales, voyages chamaniques...).
- **Bien vivre** par les groupes de

paroles « Entre parenthèse » : échanges, conférences, débats sur des thèmes comme les médecines douces, la permaculture, la parentalité...

- **Bien éveiller**, le volet culturel : spectacles, expositions, théâtre, concerts.

- **Bien faire**, la partie solidarité : les bénéficiaires de toutes les actions proposées servent à soutenir des associations solidaires, avec l'ambition de racheter des terres pour les peuples autochtones qui ont été expropriés. Et plus localement, un soutien financier aux associations accompagnant les personnes fragilisées.

Quelle est la particularité de votre association en termes de financement ?

Pour soutenir notre projet, nous proposons une adhésion à 17 €. Les groupes de paroles sont gratuits, libres d'accès et sans inscription. Les autres activités sont au prix de conscience : l'idée est de permettre à chacun de réfléchir à son acte d'achat. Le prix libre ne veut

pas dire gratuit. Il permet à chacun, d'une part, de participer à un même événement selon ses moyens et ses motivations, d'autre part de nous donner la possibilité de perdurer et de reverser les bénéfices aux causes nous tenant à cœur.

Sophie, qui êtes-vous ?

Je suis nouvellement arrivée sur le territoire, j'ai 2 enfants. J'ai travaillé toute ma carrière en petite enfance et suis actuellement en reconversion. C'est la première fois que je m'implique au sein d'une association et de façon tout à fait spontanée je me suis retrouvée présidente. J'anime les ateliers « Entre parenthèse » en collaboration avec Emilie (trésorière).

Votre conclusion...

Nous tenons à remercier les personnes qui se sont impliquées dès le début dans la création et la mise en œuvre de l'association : Frédérique Chatain dans l'axe bien-être, Eric Berthelier pour tous les supports de communication et la commune de Parcieux pour son accueil et son soutien.

Atelier Big Bang

L'association propose des cours de dessin/peinture pour adultes (dès 16 ans), et des activités artistiques pour les enfants et adolescents le mercredi.



Les cours adultes s'adressent aux néophytes comme aux artistes confirmés. N'hésitez pas à venir faire un essai, vous serez les bienvenus.

L'atelier laisse à chacun la possibilité de découvrir et d'approfondir tous types de techniques artistiques (crayon, fusain, sanguine, pastel sec et à l'huile, acrylique, huile, encre, aquarelle...)

Pour les horaires et infos complémentaires : atelierbigbang.fr

Tarifs

Saison 2022 / 2023

Adhésion : 12 €/an

Parcevins : 125 €/trimestre

Extérieurs : 135 €/trimestre



INFOS

183, route de Genay
(ancienne cure) à Parcieux
atelierbigbang@gmail.com

CONTACT

Jean-François Huchard
06 87 28 60 32
Peter Petersen (professeur)
06 73 06 30 39
Tim Petersen (professeur)
07 70 47 27 28

Chasse Parcieux Massieux

L'assemblée générale de la société de chasse s'est déroulée le dimanche 4 septembre avec quelques modifications dans le Bureau.

Notre repas de chasse annuel a suivi cette réunion. Merci à tous ceux qui ont participé ainsi qu'à la Mairie pour le prêt de la salle polyvalente.

Nous comptons 17 adhérents pour la saison 2022/2023.

Lors du forum des associations, nous avons présenté un film informatif sur le rôle du chasseur, ac-

teur pour la préservation de l'environnement.

Le samedi 8 octobre a eu lieu notre première vente de boudin de la saison, sur réservation et en vente directe. Nous ne pensions pas avoir un tel succès et arriver aussi rapidement en rupture de stock.

Une nouvelle vente de boudin aura lieu en février : nous ferons en sorte de prévoir plus de marchandises. Rendez-vous sous le préau de la salle polyvalente de Parcieux ainsi qu'au marché de Massieux.

La date officielle sera communiquée sur l'appli mobile de Parcieux.



CONTACT
Johnny Malinge
06 66 90 01 65



Club Aquatique



Pour se détendre, faire du sport ou s'aérer, la fréquentation des bords de Saône est toute indiquée.

Le club aquatique propose de faire du canoë ou de l'aviron chaque fin de semaine. Du débutant au plus

expérimenté, chacun trouve sa place dans une ambiance conviviale et sportive.

Si vous souhaitez juste essayer ou faire une sortie canoë en famille ou entre amis, n'hésitez pas à nous contacter tout au long de l'année.

C'est devenu une tradition pour nous de proposer une journée portes ouvertes en début d'été.

Le 11 juin il sera possible de venir essayer gratuitement nos canoës sur un petit parcours ou découvrir l'aviron et notre club.



CONTACT
Bruno Loisy
06 86 61 85 55
Serge Noël
06 84 25 01 49

INFOS

clubaquatiqueparcieux.jimdo.com
capvsparcieux@gmail.com

Corps et sens

Venez nous rejoindre à l'association où une éducatrice sportive diplômée et spécialisée en Activités Physiques Adaptées, vous proposera différents supports sportifs : Pilates séniors, Swiss Ball, stretching, marches variées

En salle et à l'extérieur pour reprendre confiance en vous et en vos capacités physiques, en petits groupes et dans la convivialité.



Corp
et
Sen

”

CONTACT

Agnès

06 73 60 99 24

INFOS

gymagnes@orange.fr

Croq'menu

Le bureau compte 4 parents bénévoles :

- Emeline Doulouma (présidente)
- Sandrine Fournier (secrétaire)
- Marie Morillère et Audrey Lorang (trésorières)

5 agents très investis sont chargés de la cuisine et du service :

- Anne Richard
- Stéphanie Plasse
- Sylvie Prévost
- Chantal Noël
- Charlotte Mourlat

Les menus sont variés et de qualité avec 20 % de bio, fournis par notre prestataire RPC.

Cette année encore, un pique-nique, offert à toutes les familles par Croq'menu, a eu lieu début juillet à la Cure pour le plus grand plaisir de tous.

Croq'menu en quelques chiffres :

- 16 111 repas servis en 2021/2022
- 99 familles adhérentes.

A compter du 6 mars 2023, l'association confie la gestion du restaurant scolaire à la commune.



”

CONTACT

croqmenu@gmail.com

Site Internet et appli de la mairie

FCBS

Créé en 1996, le FCBS, club ambivalent a une volonté d'organisation et de professionnalisme.

Un seul objectif, permettre la pratique du football à tous niveaux et pour tous. Nous formons ses enjeux, dans un environnement

multiculturel récompensé par une école de foot labellisée. L'école de football regroupe les activités concernant les catégories U6/U7/U9/U11 et U13 masculin et féminin. Ensuite nous regroupons également les catégories U15/U17, Séniors et Vétérans.

”

CONTACT

contact.fcbs@gmail.com



Galaxie Dance



L'association est heureuse de vous retrouver après un an d'absence, avec 2 nouveaux professeurs de danse :

Virginie en danse contemporaine le lundi, Marie en street-dance et fitness les mardi et mercredi.

Après ce nouveau départ, l'association compte une cinquantaine d'adhérents ; une représentation aura lieu en fin d'année scolaire.

Pour tous renseignements pour la saison 2023-2024 ou si vous voulez nous rejoindre en tant que membre du bureau, contactez-nous



CONTACT

galaxiedance@gmail.com

Grand P'tit Déj

2022 : le retour de nos manifestations !

• Le « Grand P'tit Apéro » le vendredi 11 mars 2022. Nous avons accueilli de nouveaux bénévoles et de nombreux participants sont venus déguster en famille ou entre amis nos différentes planches de charcuterie, fromages, légumes... et boissons.

• Le « Grand P'tit Déj » le dimanche 26 juin 2022. Malgré une météo pluvieuse qui nous a contraint à un repli dans la salle polyvalente, nous avons servi environ 140 petits-déjeuners.

Les 1 700 € de bénéfice de ces deux manifestations ont été reversés à l'association « Rêves » lors du forum des associations.

Nous vous donnons rendez-vous en 2023 et espérons que vous serez nombreux à nous soutenir lors de ces deux manifestations.



**GRAND
P'TIT DEJ'**
Association loi 1901

Joujouthèque



Bienvenue ! Ici, pas de jeux vidéo, mais des jeux de société, de construction, d'imitation, d'extérieur, des puzzles, des poupées ... Un véritable coffre aux trésors pour tous les adhérents qui viennent faire leur choix parmi les 2 000 références du catalogue.

L'adhésion est annuelle, de date à date : 45 € pour les Parceviens, 50 € pour les communes extérieures. Le prêt est de 3 semaines avec un nombre de jeux calculé selon la composition familiale ou la taille de la collectivité.

Le prêt occasionnel est également possible aux non adhérents pour un week-end, les vacances, ou à l'occasion d'une fête.

Des animations rythment l'année de la joujouthèque :

• Le Troc'n'roll : pour vendre et acheter « tout ce qui roule » (vélos, trottinettes...)

• Les soirées jeux : deux fois par mois (le jour change à chaque fois pour accueillir un maximum de personnes. Informations possibles par mail)

• Les après-midis jeux et troc de jeux

• La bourse aux jouets et la braderie



Horaires d'ouverture

Mercredi : 10h-12h et 16h-18h

Jeudi : 9h45-11h (accueil petite enfance)

Vendredi : 17h-18h

Samedi : 10h-12h



CONTACT

joujouthèque.parcieux@gmail.com

Judo Club

Après une saison 2021-2022 compliquée, celle-ci s'est terminée correctement avec de bons résultats (championnats et ceintures noires).

Pour cette nouvelle saison 2022-2023, bonne reprise des activités

du club avec un effectif croissant.

Pour tous renseignements, rendez-vous au dojo aux heures et jours de cours.



La Voie du tigre blanc

L'association propose des cours ainsi que des stages d'initiation ou de perfectionnement et du sport en entreprise.

Nos disciplines :

- **Kung Fu** : découverte et perfectionnement des arts martiaux chinois, chorégraphies, armes, techniques de défense et de combat à mains nues mais aussi Chang Bing et Nun Bing, combats techniques et tactiques de bâtons et de nunchakus en mousse avec protections.
- **Art de défense** : découverte de la self-défense par des principes techniques adaptées à toutes et à tous pour une efficacité et une affirmation de soi dans un esprit de protection et de respect de la loi.

Nos objectifs :

- Permettre à chacun de trouver sa place en progressant à son rythme et en développant sa confiance en soi
- Se servir des arts martiaux comme outil pour développer des valeurs et créer du lien social
- Développer les habiletés motrices (coordination, force, souplesse, fluidité) et cognitives (apprentissage, mémoire, réflexion)
- Encourager une pratique de santé pour un mieux vivre et plus longtemps

Nos projets à court terme :

- Augmenter la fourchette d'âge de l'encadrement

- ouvrir un cours Kung Fu seniors, en adaptant la pratique (sélection de mouvements exécutés en douceur et en santé) pour un maintien ou une redécouverte des habiletés de son corps

- Former de nouveaux professeurs

Infos :

Cours d'essai et inscription toute la saison
Adhésion à une discipline ou multi pratique
Enfants et adultes à partir de 4 ans



CONTACT

06 17 03 95 17
06 78 40 43 06
06 76 92 19 03

lavoiedutigreblanc.com



Les Colchiques



Pendant de très longues, trop longues semaines, nous n'avons pas pu nous retrouver chaque lundi après-midi comme nous en avons l'habitude depuis plusieurs années.

Plus de discussions parfois animées autour des tables de jeu, plus d'échanges, perdue la convivialité d'un goûter... En début d'année 2022, nous avons repris nos habitudes, mais moins de chaises sont occupées !

Alors, vous qui êtes "moins jeune" je vous invite à vous joindre à nous.

Dans ce monde qui ne sourit guère, vous apprécierez la clarté d'un visage souriant qui rend heureux et donne du plaisir en faisant passer un message d'optimisme !

N'oublions pas que la bonne humeur, le rire, tels que nous les partageons chaque lundi, sont bons pour notre santé morale et physique.

Alors à bientôt.



CONTACT

Monique Kieffer
06 07 86 79 68

monique.lecomte0542@orange.fr

Orenda



Il y a des siècles de cela, les Iroquois croyaient en un pouvoir extraordinaire qui animait la nature toute entière.

Ils définissaient cette force comme étant une énergie puissante présente en chaque être

humain, poussant ce dernier à vouloir changer positivement le monde ou sa propre vie.

Les Iroquois nommèrent cette force "Orenda".

Pour tout savoir sur Orenda, retrouvez-nous sur Facebook : facebook.com/ORENDA.Aссо/



CONTACT

Aurélien Duperray
06 21 19 78 03
asso.orenda@gmail.com

NOUVELLE ASSOCIATION



Sou des écoles



Même si le début d'année scolaire nous a imposé d'annuler notre première manifestation, nous avons pu redémarrer et terminer l'année d'excellente façon. Les 3 ventes (sapins de Noël, chocolats et fleurs) et les 3 manifestations (Karnaboum, buvette « Rêves de Cirque » et fête de l'école) ont su attirer enfants et adultes pour d'agréables moments festifs.

Nous tenons cette année à remercier l'investissement des parents pour la reprise des manifestations et principalement pour la fête de l'école, avec une belle structure gonflable gentiment prêtée par le Comité des Fêtes de Massieux. Un papa de l'école, Eric Berthelier, crée de magnifiques flyers pour les différentes manifestations : nous le remercions pour son aide et partageons avec tous les villageois ces belles « œuvres ». Un grand merci également à la MJC et la Mairie pour nous avoir permis d'organiser une buvette dans le city stade pendant le spectacle « Rêve de Cirque ».



Le renouvellement du Bureau a été la belle surprise de la rentrée car malgré trois départs, quatre nouveaux parents nous ont rejoint à des postes importants : merci à Aurélie, Jérémy, Marion, et Noémie. Une nouvelle équipe avec des idées plein la tête et qui compte toujours sur la présence des parents aux différentes manifestations qui seront organisées cette année.

Malgré le renouvellement du Bureau et d'une grande partie de l'équipe enseignante, la motivation reste la même pour organiser des manifestations en collaboration avec l'école et le périscolaire.

Notre leitmotiv : passer de bons moments pour que les enfants de l'école profitent d'animations, de sorties, d'abonnements, de classes vertes.



INFO

Françoise Grandaud
Présidente
Julien Coelho & Jérémy Vermorel
Vice-présidents
Noémie Gaspar
Secrétaire
Amandine Quenon
Trésorière
Marion Vidal
Vice-trésorière

CONTACT

souparcieux@gmail.com

Voie des sens

Besoin de bien-être, de lâcher-prise ou simplement de passer un moment de sérénité ? Découvrez ou redécouvrez différentes techniques qui vous y aideront :



- Le Yang Sheng, une pratique millénaire du mouvement et de la respiration : une forme de Qi

gong combinant la maîtrise du geste et méditation debout. L'énergie vitale circule mieux et apaise le corps et l'esprit

- La méditation de pleine conscience : l'attention posée sur le présent sans jugement
- Le Pilates : technique de renforcement musculaire et d'équilibre physique et psychique

- Les ateliers sensoriels : méditations avec les minéraux, les huiles essentielles et des ateliers vivants et créatifs : créer son parfum aux huiles essentielles



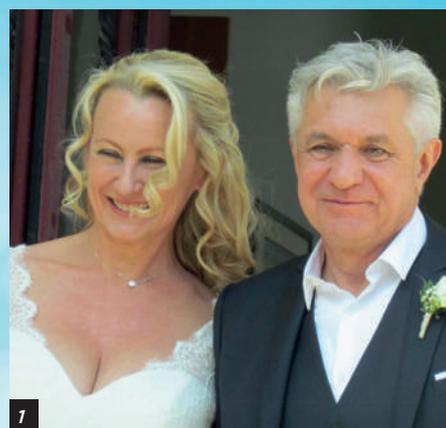
Liste des associations communales

Atelier Big Bang	M. Huchard, président	06 87 28 60 32 atelierbigbang@gmail.com
Chasse Parcieux Massieux	M. Malinge, président	06 66 90 01 65 johnnymalinge@yahoo.fr
Corps et sens	Mme Chrétin-Rochette, présidente	06 73 60 99 24 gymagnes@orange.fr
Club Aquatique	M. Loisy, président	06 86 61 85 55 capsvparcieux@gmail.com
Croq'menu	Mme Doulouma, présidente	croqmenu@gmail.com
Football Club Bords de Saône	M. Giroudon, président	06 38 42 38 82 fc-bords-de-saone.com facebook.com/fcbsofficiel
Galaxie Dance	M. Robert, président	galaxiedance@gmail.com
Grand P'tit Déj	M. Tisserand, président	06 77 37 69 51 grandptitdej@gmail.com
Hippocrène en Dombes	M. Cannarozzi, président	04 78 28 88 62 sam@samcannarozzi.com
Joujouthèque	Mme Arnould, présidente	07 69 66 61 56 joujoutheque.parcieux@gmail.com
Judo Club	M. Barale, président	04 78 98 34 17 06 60 17 67 14 judoclubparcieux@gmail.com
La Voie du tigre blanc	M. Samer, président	06 66 81 09 99 lavoiedutigreblanc@gmail.com
Les Colchiques	Mme Kieffer, présidente	06 07 86 79 68 monique.lecomte0542@orange.fr lescolchiques.parcieux@gmail.com
Orenda	Mme Zminka présidente	06 21 19 78 03 asso.orenda@gmail.com
Sou des écoles	Mme Grandaud, présidente	souparcieux@gmail.com
Union Nationale des Combattants Dombes/Saône	M. Guillot, président	06 52 26 30 88 domeli.guillot@free.fr
Voie des sens	M. Callen, président	06 70 01 07 73 06 60 53 97 60 yangshen.meditation@gmail.com

Etat civil

Naissances

DUMAS Rose.....	12/01/2022
DUFOUR Robin.....	20/01/2022
BERNARD Entso.....	17/02/2022
SACRÉ Antonin.....	15/03/2022
JIRODET Ambre.....	27/03/2022
GUDEFIN Andréa.....	01/05/2022
OZCAN Nezir.....	01/05/2022
CARDOSO Gabriel.....	04/07/2022
GENEST Ethan.....	31/07/2022
DO REGO Léon.....	06/08/2022
ROVCHANKICHE Rose.....	24/08/2022
BENDANI AZIZ Andréa.....	02/09/2022
FALCO Léa.....	04/09/2022
VIRGINIUS Gabriel.....	18/09/2022
ABRIC Louis.....	22/10/2022
HARTHÉ BASTIN Aëlys.....	11/11/2022
DAVIER Marceau.....	28/12/2022



Baptême républicain

BERNALIN Sophia.....	21/05/2022
----------------------	------------

Mariages

AUDENOT Elisabeth et DRIOL Antoine.....	05/02/2022
BARILLOT Marylin et FEUILLYE Pascal ⁽¹⁾	26/03/2022
MEUNIER Véronique et BALASTRIER Jean-François ⁽²⁾	02/07/2022
NICOLAS Sophie et BENTO Jérôme ⁽³⁾	02/07/2022
SCOAZEC Coralie et ABRIC Jean-Cyril.....	09/07/2022



PACS

CHARNAY Chloé et MAGNAT Charlély.....	04/03/2022
NICOLAS Sophie et BENTO Jérôme.....	11/06/2022
DOUZET Lorenda et WADOUX Laurent.....	24/06/2022
GARNIER Laure et NACCARATO Enzo.....	28/06/2022
RANAIVOARISOA Zo et BERNARD Sylvain.....	09/07/2022
PREVOST Sylvie et LAZREUG Nasr-Eddine.....	27/12/2022

Décès

MALATERRE Michel.....	04/02/2022
VALLEY André.....	10/03/2022
BERNIGAUD Angèle veuve THÉVENARD.....	12/04/2022
NEYRET Élise.....	01/07/2022
BOURCHANIN Georges.....	29/07/2022
JOANNON Roger.....	03/08/2022
COLIN Bernard.....	27/08/2022
BRIANÇON Jeannine.....	27/08/2022
SERINDAT André.....	12/10/2022
KARNAVOS Jean-Claude.....	25/10/2022
OUILLON Laurent.....	08/11/2022





Infos et réservation

06 50 68 69 00

Ski Nautique - Wake-Board - Slalom - Bare-Foot - tous niveaux

SAONE TP

TERRASSEMENT
MACONNERIE
DEMOLITION
VRD

01600 Parcieux
06 50 23 02 87
saonetp@orange.fr



**DEMOLITION
TERRASSEMENT
RECYCLAGE**

500 Rue des Jonchères
69730 GENAY



TEL : 04 72 08 91 30
MOB : 06 07 03 56 54

MAIL : contact@eurl-bcg.fr

EURL au capital 150 000€ SIRET 349 423 350 00025 APE 4312A



G I TAXI



GAIN TAXI

J'AI TAXI

Yvette Gossart Taxi n°1 PARCIEUX



- Toutes distances France, Europe
- Convention CPAM (Transport malade assis, cures, radiothérapie, chimiothérapie, kiné, hospitalisation)
- Bilingue anglais • Colis urgents

L'expérience  à votre service !

Tél. 06 09 30 31 99 - Internet : g.ain.taxi@sfr.fr

Ain'Prim PONCET

- Création graphique
- Impression offset & numérique
- Grand format
- Vitrophanie & flocage véhicule
- Textile

f in 



01000 BOURG > 04 74 21 23 86
contact@ain-prim.fr > www.ain-prim.fr





Bâtiment
Maçonnerie
Gros-œuvre

contact@richard-construction.fr

Tél. : 04 78 98 00 61

Fax : 04 78 98 33 62

600, Chemin des Eguets
01600 PARCIEUX



POMPES FUNEBRES
MARBRERIE FUNERAIRE ET DECORATIVE

ESPACE FUNERAIRE GILLET

Ancienne Maison FAGUET

04 78 91 33 53 - 24h/24

www.espace-funeraire-gillet.com

27, avenue Auguste Wissel - 69250 Neuville sur Saône - contact@efgillet.com

Du lundi au samedi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h 00 - 19 h 00 **Dimanche 9 h 00 - 13 h 00**

**Ouvert
7j/7**

**Accès
à toutes les
Chambres
Funéraires**





SARL
OUIILLON Christophe

**PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE**

*Bureau/Atelier : 7 Avenue Gambetta
69250 NEUVILLE SUR SAÔNE*

Tél/Fax 04 72 08 88 64 - Port. 06 09 46 78 98

RELAIS PNEUS



PNEUS

ÉCHAPPEMENT

FREINS

BATTERIES

AMORTISSEURS

VIDANGES

725, rue des Jonchères - 69730 GENAY

Tél. 04 78 98 12 13 - Fax : 04 72 08 83 70

Mail : relaispneusgenay@gmail.com

AGENDA 2023



JANVIER

Samedi
28 janvier
Loto (FCBS)

Dimanche
29 janvier
Après-midi jeux et troc de jeux (Joujouthèque)

FÉVRIER

Samedi
25 février
Poker (FCBS)

Date à venir
Vente de boudin (Chasse)

MARS

Samedi
4 mars
Concert (Karakib)

Samedi
11 mars
Théâtre (Galaxie Dance)

Vendredi
17 mars
St Patrick (FCBS)

Dimanche
19 mars
Troc'n'roll (Joujouthèque)

Vendredi
24 mars
Grand P'tit Apéro

Vendredi
31 mars
Fête du Printemps (Sou des écoles)

AVRIL

Samedi
8 avril
Concert (Karakib)

MAI

Lundi
8 mai
Commémoration

Samedi
13 mai
Inauguration place de l'Église

JUIN

Samedi
3 juin
Gala (Galaxie Dance)

Dimanche
11 juin
Portes ouvertes (Club aquatique)

Samedi
17 juin
Fête de la musique et exposition de peinture (Big Bang)

Vendredi
23 juin
Fête de l'école (Sou des écoles)

Dimanche
25 juin
Grand P'tit Déj

SEPTEMBRE

Vendredi
8 septembre
Forum des associations

Dimanche
17 septembre
Journée du patrimoine

NOVEMBRE

Samedi
11 novembre
Commémoration

D'AVRIL
à SEPTEMBRE :

Saison culturelle à la Maison Eclusière (Karakib)

D'OCTOBRE
à DÉCEMBRE :

Pour toutes les dates, consulter l'appli mobile

